

NOTICE POUR L'INSCRIPTION AU LYCEE Jacques AMYOT RENTREE 2026 – Classes de première année CPGE

IMPORTANT : les étudiants de CPGE doivent s'inscrire en cumulatif dans une université ; des précisions seront données après la rentrée scolaire.

Pièces à fournir :

- 1 fiche d'inscription complétée intégralement, (*nota: en cas de changement en cours d'année de domicile ou de numéro de téléphone, prévenir d'urgence la vie scolaire*)
- 1 photo d'identité
- 1 Copie de la pièce d'identité
- Attestation de paiement de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)
Pièce indispensable lors de votre inscription. A payer en ligne sur le site de la CVEC.**
- 1 Justificatif de domicile de la famille ou du représentant en France.
- 1 photocopie du livret de famille ou acte de naissance ou tout document justifiant de l'Etat Civil
- En cas de divorce ou de séparation, merci de fournir la copie du jugement précisant la garde de l'enfant (si il y a changement)
- 1 fiche d'urgence
- 1 Copie du bulletin du 3eme trimestre
- 1 Coupon d'acceptation de la charte informatique signé.

Pour les demi-pensionnaires :

- 1 fiche d'inscription à la demi-pension et les pièces justificatives demandées.

Pour les internes et internes-externés :

- 1 fiche d'inscription et les pièces justificatives demandées.

L'assurance scolaire n'est pas obligatoire, toutefois elle est nécessaire pour participer à toute sortie dépassant le cadre scolaire, une attestation sera alors exigée.

Vous devez rapporter votre dossier d'inscription au Lycée Jacques AMYOT le :

ECG1	Mardi 30 juin 2026	9h00	Réunion avec les professeurs de 8h30 à 9h00 à l'amphithéâtre
HK/BL	Mardi 30 juin 2026	10h30	Réunion avec les professeurs de 10h00 à 10h30 à l'amphithéâtre
MPSI	Mardi 30 juin 2026	14h00	Réunion avec les professeurs de 13h30 à 14h00 à l'amphithéâtre
PCSI	Mardi 30 juin 2026	15h30	Réunion avec les professeurs de 15h00 à 15h30 à l'amphithéâtre

***L'élève qui ne sera pas inscrit verra sa place déclarée vacante.
Tout dossier incomplet sera refusé.***